



Comment établir mon dossier aux prudhommes?

Par **biboune006_old**, le **28/08/2007** à **21:06**

Bonjour,

Je fais appelle à votre aide car j'ai l'intention d'aller aux prudhommes pour attaquer mon employeur car celui ci à imiter ma signature d'une manière ou d'une autre. J'en ai toutes les preuves nécessaires seulement j'aimerais savoir comment constituer mon dossier.

Quels sont les termes que je doit y inscrire au sujet de l'imitation de signature?

Quelles sont les lois concernées et que risque-t-il?

Que puis je avoir comme dédommagement?

Y-a-t-il possibilité de me faire accompagner lors de la conciliation par un avocat bénévole s'il en existe?

Je vous remercie d'avance pour votre aide précieuse!

Cordialement